

NOTE D'INFORMATION JURIDIQUE

Le Conseil national de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes (le « **CNOMK** ») traite vos données personnelles, en tant que responsable de traitement, dans le cadre de votre inscription au tableau de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes.

Ce traitement se fonde sur les articles L. 4321-10, L. 4321-13 et l'article L. 4112-5 (rendu applicable par l'article L. 4321-19) du code de la santé publique.

Vos données personnelles sont traitées en conformité avec le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (le « **RGPD** ») et la loi Informatique et Libertés modifiée (ci-après la « **Réglementation applicable à la protection des données** »).

Vos données visent à permettre à l'institution ordinale d'assurer les missions de service public qui lui ont été confiées en application des articles L. 4321-14 et suivants du code de la santé publique.

En cas de transmission de données incomplètes, votre demande d'inscription au tableau ne pourra pas être examinée. Elle sera suspendue jusqu'à réception d'un dossier complet et vous ne pourrez pas, faute d'être inscrit au tableau de l'ordre, exercer la profession de masseur-kinésithérapeute (articles L. 4112-5, L. 4321-10 et L. 4321-13 précités).

Vos données sont destinées aux différentes structures de l'ordre (conseil national, conseils régionaux ou interrégionaux, conseils départementaux ou interdépartementaux) et à leurs membres élus ou collaborateurs salariés dans le cadre strict de leurs missions.

Vos données sont également mises à disposition d'organismes externes tels que les agences régionales de santé, les Caisses primaires d'assurance maladie, l'UNCAM, l'URSSAF, les établissements de santé, les caisses de retraite, le service de santé des armées et le Ministère de la santé en particulier à des fins d'organisation des élections au sein des URPS.

Vos données préalablement pseudonymisées peuvent également être réutilisées afin de réaliser des études statistiques et démographiques par l'intermédiaire de centres de recherche indépendants tels que l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (IRDES).

De plus, vos données sont accessibles aux sous-traitants du CNOMK agissant uniquement sur ses instructions.

Enfin, vos données sont transmises au Répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS) mis en œuvre par l'Agence du numérique en santé conformément à l'Arrêté du 23 septembre 2022 relatif à la mise en œuvre du « Répertoire partagé des professionnels intervenant dans le système de santé ».

Vos données ne font pas l'objet d'un transfert en dehors de l'Union européenne.

Conformément à la Réglementation applicable à la protection des données, le CNOMK met en œuvre toutes les mesures techniques, physiques, et organisationnelles appropriées au regard de la nature des données et des risques présentés par le traitement, pour préserver la sécurité et la confidentialité de vos données personnelles, notamment empêcher que celles-ci ne soient déformées, endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès.

Vous pouvez à tout moment exercer vos droit d'accès, de rectification ou d'effacement des données vous concernant, votre droit à la limitation du traitement, ou encore votre droit d'opposition et votre droit à la portabilité des données en adressant un courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@ordremk.fr ou un courrier postal au Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes – secrétariat général à l'adresse suivante : 91 bis rue du Cherche-midi 75 006 Paris.

Vous disposez également, si besoin, de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de protection des données personnelles, la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).